



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le Centre Municipal de Santé est une priorité de notre politique d'aménagement du territoire au service des Féréopontains. Equipement unique sur le département de Seine et Marne, il est un atout que nous tenons à exploiter pleinement. Retour sur les réalisations de l'année 2018 et les perspectives d'avenir.

> **PAGES 4 ET 5**



ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est l'affaire de tous ! La municipalité s'emploie au quotidien dans la construction d'une ville chaque jour mieux adaptée. L'accessibilité et la fluidité des déplacements sont au cœur des enjeux écologiques et solidaires, les piliers de la cohésion de notre communauté.

> **PAGE 8**

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY NOTRE VILLE

Hors-Série n° 3 – Juin 2019

www.saint-fargeau-ponthierry.fr



Solidarité et fraternité

Une politique globale, cohérente, articulée ; voici nos objectifs municipaux quant à l'offre sociale et sanitaire que nous proposons aux Féréopontains. Nos valeurs : la solidarité, la fraternité républicaine.

Le contexte national est loin d'être idyllique ; les départs en retraite des baby-boomers sont nombreux, le vieillissement de la population nationale est un enjeu crucial des politiques actuelles, pourtant la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités et son désengagement général nous laissent seuls face à ces enjeux de taille.

Depuis cinq ans, nous avons travaillé, développé de multiples partenariats, investi dans les domaines de la santé, de la solidarité et du social. Je vous propose de découvrir un peu plus en profondeur notre action dans les pages qui suivent. Le choix d'un hors-série consacré à ces thématiques nous semblait une évidence, une priorité. Vous connaissez notre attachement à ces initiatives de bien-être et de vivre-ensemble que nous développons au quotidien.

Vous pourrez constater, au fil des pages, que de nombreuses réussites se sont succédées dans notre commune, je vous laisse les découvrir par vous-même, et vous informer des projets que nous développons en cette année 2019.

Un dernier mot pour remercier nos élus pour le travail accompli, l'ensemble des services municipaux pour leurs actions ainsi que les associations et leurs nombreux bénévoles qui œuvrent au dynamisme de notre territoire. La mutualisation de nos idées et de nos forces est la clé de voûte des réalisations collectives à venir. Travaillons ensemble pour le bénéfice de tous.

Jérôme GUYARD

Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry,
Conseiller départemental

PRÉVENIR, SOIGNER, ACCOMPAGNER !



L'offre à disposition :

Projets et investissements en cours :
 -Développement de l'offre d'animation et de prévention.
 -Importante modernisation des équipements : installation de la climatisation, reprise d'étanchéité, mise aux normes PMR,...
 (voir page 8 et 9).

« PAROLES D'ÉLUS »



Françoise Duclos-Grenet

Adjointe au Maire déléguée à la Politique de Santé et aux Associations Conventionnées

est entrepris pour répondre aux nécessités de nos concitoyens qui disposeront d'un véritable « pôle de santé », cohérent et centralisé. Tel est l'engagement que nous avons pris ; aujourd'hui mené à bien, avec le soutien des institutions telles que l'Agence Régionale de Santé ou la CPAM, qui nous conforte dans l'optique que nos choix sont les bons. Nous sommes devenus l'élément fédérateur autour duquel les forces vives de la société s'agrègent dans un dynamisme nouveau qui nous ouvre de prometteuses perspectives. »

« La santé est un défi essentiel de notre époque. Nous avons décidé de le relever, de ne pas nous laisser submerger par le pessimisme ambiant et le contexte national préoccupant.

Nous avons réagi très prématurément pour proposer des solutions efficaces et pérennes afin de faciliter l'accès aux soins des Féréopontains. Avec la restructuration du Centre Municipal de Santé, nous menons des projets innovants et ciblés, adaptés à tous les âges de notre population. Nous ne nous arrêtons pas là, avec la création d'une Maison Libérale de Santé, nous assurons le maintien de nos praticiens sur la commune et développons notre attractivité pour de nouveaux acteurs de santé.

La création prochaine d'une structure paramédicale visant à maintenir les kinésithérapeutes sur notre commune nous semble être une réalisation indispensable et adaptée aux besoins des administrés. Vous l'aurez compris, tout



François Petitbon

Conseiller municipal en charge des Affaires Juridiques et Sociales

« L'action sociale fait partie des missions attribuées aux collectivités locales. En aucun cas cela ne doit être synonyme de mission simplifiée ou stéréotypée. Il y a cent façons de construire et mener une action sociale. Cette politique, telle que nous la concevons se doit d'être avant tout basée sur la proximité et l'efficacité. Dans une société qui se transforme – souvent trop vite au goût des administrés – qui se numérise et se déshumanise, le rôle des élus locaux, élus de proximité, de terrain, prend chaque jour un peu plus de sens et d'importance dans le quotidien des habitants. C'est pour répondre à ces attentes, souvent urgentes, angoissantes et parfois vitales, que nous avons repensé notre politique sociale pour lui garantir une efficacité aussi performante que possible. Nous avons construit notre action sociale en mutualisant toutes les forces en présence. En

structurant et développant nos propres services, mais aussi en profitant de l'expertise et de l'engagement de toutes les forces vives du monde social. Un travail administratif poussé avec les instances départementales, un travail de confiance avec les associations locales, des partenariats avec les plus investis, des conventions d'objectifs avec ceux qui le souhaitent, des outils nouveaux et performants pour répondre à l'urgence comme aux problèmes de fond. Une volonté politique pleinement assumée construite pour être au plus près des impératifs quotidiens. »



Elisabeth Beaugrand

Conseillère municipale en charge des Seniors, de l'Intergénérationnel, du Handicap, de l'Accessibilité et des Voies Navigables

Avec les services du Département comme de l'État nous déployons une large panoplie d'aides et de services.

Avec les associations comme avec les jeunes, nous proposons une présence au quotidien, des activités, des rencontres, des conférences et des solutions pratiques pour rendre le quotidien moins pesant. En un mot nous n'avons qu'un seul objectif, proposer une politique humaine. »

« Ne pas être vu ne supprime pas les angoisses et les problèmes. Nos aînés sont souvent moins présents dans le paysage local. Il nous incombe de les écouter, de les aider à retrouver leur place dans la collectivité, de leur permettre de bénéficier de la solidarité locale, d'être des citoyens à part entière.

Pour cela notre première démarche est d'aller à leur rencontre. D'y aller dans les moments difficiles, comme lors des canicules ou des périodes de grand froid. D'y aller au moment où les familles partent loin à Noël ou l'été, pour assurer une présence. D'y aller au quotidien, pour servir, soigner, accompagner et divertir.

Comme pour l'ensemble des politiques à caractère social que nous menons, nous nous dotons de services professionnels, efficaces et performants. Mais pas uniquement.

Pour être au plus près des besoins et des attentes nous nous appuyons sur de nombreux partenaires, administratifs, comme associatifs.



Patrick Applencourt

Conseiller municipal en charge de la Voirie, du Stationnement, et des Déplacements

« L'aménagement de la voirie est une problématique plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Nous devons élaborer une politique d'ensemble qui répond aux besoins de tous les usagers. Je profite volontiers de la tribune qui m'est offerte pour mettre en avant nos réalisations aux services des personnes à mobilité réduite. Les parents avec des poussettes, les jeunes enfants, l'ensemble des personnes souffrant d'une quelconque déficience ont une réalité brute bien différente de celle des personnes en pleine possession de leurs moyens physiques ; traverser une rue, monter sur un trottoir, accéder aux commerces est parfois un véritable défi pour eux. Nous nous efforçons d'anticiper et de répondre à tous leurs besoins. Ces dernières années, la municipalité a mené une politique déterminée pour offrir à tous un accès facilité à l'ensemble des équipements municipaux et

plus largement à la totalité du territoire citadin. Le quartier du marché, le parcours du bois de Champagne, les abords de la Route Nationale, de la gare et les équipements tels que la Mairie ou la piscine ont été aménagés dans le respect des normes d'accessibilité. Ces réalisations, souvent invisibles aux yeux du grand public, sont en réalité de grandes avancées dans le vivre-ensemble. Cet ensemble de travaux d'accessibilité est un élément important de notre politique globale d'aménagement de la voirie, les retours très positifs que nous en avons nous confortent dans nos choix. »



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

« Réalisations et perspectives »



Réalisations :

- Malgré le phénomène de désertification médicale auquel nous devons faire face comme de nombreux départements français et le contexte général très défavorable, la municipalité a su engager une politique volontariste qui a porté ses fruits. Le nombre de praticiens s'est maintenu en 2017, augmentant en 2018 grâce à l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste. Le nombre de médecins augmente et ils passent de plus en plus de temps sur notre territoire, ce qui est loin d'être le cas dans les communes avoisinantes. Ainsi le nombre de patients traités a augmenté : 7 418 cette année contre 5 998 en 2016, une augmentation de près de 24% en deux ans. Le nombre de consultations augmente lui aussi, d'une valeur annuelle d'environ 11%.
- Le CMS prend en charge un nombre croissant de patients, cette réussite est liée à la modernisation des équipements, à l'amélioration des conditions générales de pratique et globalement à l'offre développée

pour attirer et fidéliser les médecins sur le territoire communal. Récemment un nouveau fauteuil dentaire (30 000 euros) a été acquis et son occupation est déjà de 100%. Un nouveau champ visuel a récemment pris place dans le centre, suivi par un échographe, un tonomètre ainsi qu'un appareillage complet de radiographie dentaire.

- L'application DOCTOLIB a été mise à votre disposition en 2018, vous pouvez maintenant prendre rendez-vous en ligne. En conséquence, le secrétariat gagne un temps précieux et peut traiter les demandes d'urgences. L'application a permis l'optimisation des plages horaires de consultation car vous pouvez annuler ou modifier votre rendez-vous jusqu'à 48 heures avant votre visite. Un SMS de confirmation vous parvient deux jours avant votre consultation.

Perspectives :

- Dans la même optique de rénovation de la qualité de soins et de performance médicale, le CMS va adopter le Dossier Médical Partagé, un nouvel outil qui permettra aux praticiens d'avoir un accès informatique à vos antécédents médicaux et ainsi développer des soins plus personnalisés et adaptés à votre état.

**22 798
CONSULTATIONS
DE MÉDECINE
GÉNÉRALE
ET SPÉCIALISÉE
EN 2018**

- De nouvelles consultations de planification, des événements de prévention et d'éducation familiale continueront d'être tenus pour sensibiliser le public aux enjeux de

santé actuels.

- La modernisation de la structure et de ses équipements se poursuit cette année encore, des travaux d'aménagement de l'établissement ont été budgétés afin d'optimiser l'espace restant disponible.

Équipement unique sur le département de Seine-et-Marne, le Centre Médical de Santé (CMS), est un atout que la ville oeuvre à moderniser et à optimiser. Aujourd'hui le CMS est une priorité de la politique publique de soins et de santé au service des Féréopontains. Il est l'objet des principaux investissements sanitaires. Retour sur les réalisations et les perspectives d'avenir.

Le Centre Municipal de Santé du Gâtinais de Saint-Fargeau-Ponthierry représente un outil majeur de santé publique à l'échelle du territoire communal et même au-delà, au niveau du bassin de vie départemental et régional. Il permet de palier aux besoins sanitaires de la population et apporte une réponse aux difficultés récurrentes d'accès aux soins. Le CMS s'inscrit pleinement dans une solution globale quant à la santé en développant les partenariats avec de nouveaux acteurs publics comme privés. Vous pourrez les découvrir un peu plus loin, dans les pages suivantes. La tendance est à l'investissement dans des solutions modernes et adaptées à vos besoins afin de vous offrir les meilleurs soins possibles.



INTERVIEW

Isabelle LELEU

*Infirmière et responsable
du service santé du Centre Municipal de Santé*

Quelles évolutions a connu le CMS depuis 2014 ?

«Conformément aux souhaits des élus, nous avons centré notre développement autour de trois principaux axes. D'abord le renforcement de l'équipe médicale et paramédicale afin de répondre à la demande des patients. Il y a 18 mois, la CPAM avait recensé 3 500 personnes sans médecin traitant sur la commune, ce chiffre est tombé à 1 200 début 2019. C'est une vraie réussite que nous entendons étendre. Deuxième axe de développement : la modernisation des équipements, nous avons acquis récemment un nouveau fauteuil dentaire, un tonomètre, un champ visuel d'orthoptiste, un nouveau stérilisateur de matériel ou encore un appareillage complet de radiologie dentaire. Enfin, nous avons travaillé sur la formalisation des procédures auxquelles doivent se conformer les établissements publics de santé en matière d'hygiène, de traitement des déchets ou encore de sécurité.»

La prévention est une de vos priorités, pourquoi ?

«La prévention selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». En plus d'être une obligation légale, la prévention est le cœur d'un dispositif médical cohérent, comme le dit le dicton populaire : « mieux vaut prévenir que guérir ». En

prévenant les dangers on évite les coûts et les frais médicaux, il est beaucoup plus intelligent de mener une politique préventive qui permet aux citoyens de rester en bonne santé que de palier trop tardivement aux conséquences de maladies déjà propagées.»

Quelles actions de prévention avez-vous menées et lesquelles sont en cours ?

«En collaboration avec les établissements scolaires, nous poursuivons et étoffons nos actions de prévention. Du CP à la Troisième, environ 2 000 enfants en bénéficient sur le territoire communal. Nous traitons ainsi l'hygiène alimentaire afin de prévenir obésité et diabète notamment, la prévention des «comportements à risque» est également une priorité, en abordant le harcèlement, le cyber-harcèlement, les violences ou les comportements à risque en matière de sexualité ou de drogue par exemple. Nos actions de prévention visent l'ensemble de la population, des plus jeunes aux plus âgés, dans une logique intergénérationnelle. Nous menons chaque année une action sur la thématique de l'hygiène alimentaire qui réunit un public jeune et un public sénior.»

Quels sont les projets du CMS pour les années à venir ?

«La modernisation et la réhabilitation du CMS sont au cœur de nos projets d'avenir. Une redistribution et

une réorganisation des espaces à l'intérieur des locaux doivent nous permettre d'optimiser l'offre de soins. Nous menons également une mise en conformité de l'établissement aux normes d'accessibilité, un projet d'ascenseur afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder au premier étage de l'établissement va voir le jour rapidement. Au total, l'ensemble des travaux devrait avoir un coût d'environ 500 000 euros mais la ville s'efforce de mobiliser toutes les subventions et financements possibles. Les élus ont également décidé la mise en place de la télémedecine et de téléconsultations remboursées par la CPAM, nous espérons que cela se concrétisera dans les prochains mois dans un projet de partenariat avec l'APMAD* et l'hôpital de Forcy.»

*Association Pour le Maintien à Domicile.

DOSSIER MEDICAL PARTAGÉ

Mis en oeuvre par la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) en novembre 2018, le Dossier Médical Partagé est proposé à la patientèle du CMS et utilisé par les praticiens depuis la fin de l'année 2018.



LES ÉQUIPEMENTS LIBÉRAUX DE SANTÉ

La ville s'est dotée ces dernières années d'un véritable « pôle santé ». Autour du Centre Municipal de Santé se sont agrégées différentes forces libérales afin de proposer une offre de soins globale et intelligente.

La Maison Libérale de Santé :

Installée dans les locaux municipaux, la Maison Libérale de Santé jouxte le CMS. Depuis sa création, il y a deux ans, elle a permis de regrouper l'ensemble des médecins libéraux restant en activité sur le territoire communal.

Cette structure a créé une véritable synergie. Sans elle le maintien et l'arrivée de praticiens libéraux auraient été impossible. Aujourd'hui, cinq médecins généralistes y sont installés, dont deux maîtres de stage qui permettent à deux internes d'intégrer les équipes en venant exercer chaque semestre. Elle a permis la constitution d'une équipe de médecins dynamique et solidaire, organisée en SISA (Structure Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) qui permet la coordination d'actions préventives et l'amélioration de l'offre de soins par la mutualisation des compétences au niveau local et même du bassin de vie. En regroupant équipe médicale, secrétariat et informatique au sein d'une structure d'environ 600m² entièrement rénovée et totalement aux normes d'accessibilité, la Maison Libérale de Santé envisage l'arrivée prochaine de deux nouveaux médecins.

Définitivement, elle se positionne comme un partenaire santé d'avenir. En réseau avec d'autres professionnels de proximité mais aussi des associations, elle propose des formations et développe de nombreuses actions de prévention sur le territoire.

**5 MÉDECINS
GÉNÉRALISTES,
5 PROFESSIONNELS
PARA-MÉDICAUX**

Le centre de kinésithérapie :

Quatre kinésithérapeutes intégreront prochainement les locaux municipaux du pôle santé auparavant occupés par LA FA MI SOL. Une surface de 175 m² permettra ce regroupement d'activités. Le nouveau centre de praticiens permettra d'attirer d'autres kinés pour renforcer l'offre de soins.

L'idée qui a prévalu à la création est la mutualisation des moyens et des forces. Comme la Maison Libérale, le centre de kinésithérapie a vocation à regrouper les activités et les partenaires afin de devenir un acteur majeur à l'échelle communale mais aussi départementale voire régionale.



Parole aux praticiens:



Denis SAADIA
Kinésithérapeute

“ Les évolutions de la société comme les difficultés économiques du secteur médical ne nous permettaient plus de rester au sein d'une structure privée, nous avons donc demandé à Monsieur le Maire de nous accorder un bail locatif dans des locaux municipaux. Pour notre activité, cela se traduit par une diminution de charges dans l'optique de pérenniser notre activité dans la commune, sur le modèle de ce qui a été fait pour les médecins de la Maison libérale de Santé. En prenant location de cette nouvelle structure, nous voulons attirer de nouveaux praticiens, si possible des jeunes, d'ailleurs nous allons pouvoir grâce à ces nouveaux locaux intégrer des stagiaires en fin d'école de kinésithérapie, notamment ceux de l'école d'Avon. Au final, notre collaboration avec la municipalité nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité. ”

“ La création de la Maison Libérale de Santé a permis de réunir autour de notre structure tout un ensemble de partenaires de santé. Nous formons des internes en collaboration avec l'Université Paris VI et nous envisageons, dans un avenir proche, d'intégrer des internes de dernière année dans la structure avec l'espoir de les voir poser leur plaque ici et ainsi développer l'offre de soins sur le territoire communal. Autre exemple, nous avons organisé un cycle de formations sur la vaccination qui regroupait les infirmiers, les sages-femmes, les pharmaciens, les médecins du CMS ainsi que ceux de notre propre structure. La mutualisation des diverses compétences médicales au sein d'un même établissement permet également d'offrir aux patients des soins bien plus performants. La communication entre les praticiens est extrêmement efficace, il est aisé pour chacun de nous de consulter ses confrères et d'établir des diagnostics comme des stratégies de soins les plus performants possibles. ”



Dr. Pierre GANNIER
Médecin Généraliste

CCAS ET MSAP

LE CCAS

L'accompagnement social proposé par la commune repose essentiellement sur le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Son action est primordiale et s'articule autour de trois pôles aux actions concomitantes :

- l'accompagnement social
- l'aide sociale légale
- l'aide sociale facultative

Le CCAS met en place une série d'actions générales de prévention et d'accompagnement social visant à soutenir les populations fragiles, notamment les personnes en situation de handicap, les familles en difficulté, les Seniors, etc.

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS instruit les dossiers suivants :

- **RSA** (Revenu de Solidarité Active)

- **ASH** (Aide Sociale à l'Hébergement) et obligations alimentaires

- **APA** (Allocation Personnalisée Autonomie)

- **ASPA** (Allocation Solidarité Personnes Agées)

- **MDPH** (Maison Départementale pour Personnes Handicapées)

- **CMU** (Couverture Maladie Universelle) / **ACS** (Aide à la Complémentaire Santé)

- **Domiciliation au CCAS**

- **Cartes de transports pour les Seniors** (Améthyste)

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS met en

place des dispositifs visant à soutenir des foyers en difficultés financières

- **Attribution d'aides financières ou alimentaires**

- **Constitution de dossiers** (FSL - Fonds Solidarité Logement, FSE - Fonds Solidarité Énergie, Retraite, EHPAD)

les contacter :

Centre Communal d'Action Sociale
185, avenue de Fontainebleau
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Tél. : 01 60 65 20 20

Email : ccas@saint-fargeau-ponthierry.fr

Accueil du public
Selon les horaires d'ouverture
de l'Hôtel de ville

La Maison des Services Au Public

Prise de rendez-vous via Guichet Unique :

ACTIONM :

Ma Commune Ma Santé
Une solution santé mutualisée !
Le choix d'une solution adaptée à tous profils, des tarifs et des avantages attractifs.

Permanence :
2^{ème} mardi de chaque mois
de 14h à 18h

ADIL :

Information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement.

Vous êtes propriétaire ou locataire, vous rencontrez des difficultés avec la copropriété, avec votre loyer, avec vos charges, votre logement est insalubre....

Permanences :
1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois
de 14h30 à 17h

APARTTED :

Accompagnement, représentation et défense des droits des familles, et de leurs enfants ou proches, atteints de symptômes associés à l'autisme

Permanences :
Mardi de 13h30 à 18h30, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ARIS :

Accompagnement administratif et social sur les actes de la vie quotidienne des personnes sourdes et malentendantes

Permanences :
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h et 2^{ème} mardi du mois de 14h à 17h

DÉFENSEUR DES DROITS :

Défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes à l'accès aux droits.

Aide gratuite concernant les questions de discrimination, les difficultés de relations avec un service public, les droits d'un enfant non respectés...

Permanences :
lundi et jeudi de 14h à 17h30

NOTAIRES :

Consultations juridiques
• **Permanence** (généraliste) :
3^{ème} mercredi du mois de 14h15 à 17h

ORDRE DES AVOCATS :

Consultation juridique généraliste / droit du travail

• **Permanence** (généraliste) :
le 1^{er} lundi de chaque mois
de 15h à 17h.
• **Permanence** (droit du travail) :
le 2^{ème} lundi de chaque mois de 15h à 17h

TRAVAIL ENTRAIDE :

Spécialiste de la mise à disposition de personnel
Besoin d'aide pour l'entretien de la maison, travaux ménagers, jardinage, aide au déménagement...

Permanences :
le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

UNAFAM

Soutien aux familles et personnes souffrant de troubles psychiques

Permanences :
1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
de 14h à 17h

**Sans Rendez-vous /
Contact direct partenaires**

INFOS DETTES :

Assistance dans les démarches à entreprendre en cas de surendettement

Permanences :
3^{ème} mercredi du mois de 9h00 à 12h00
Contact : 09 75 38 81 13

LA ROSE DES VENTS :

Dispositif d'accompagnement vers l'emploi

Assurer, orienter et/ou accompagner vers et dans l'emploi les bénéficiaires du RSA

Permanences :

le lundi et mercredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Contact : 01 60 71 59 20

MAISON DES SOLIDARITÉS :

Permanence :
le lundi de 9h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h.

Contact : 01 60 70 79 06
Info-dettes : Assistance dans vos démarches concernant les procédures de surendettement.
Accueil, écoute, conseil et aide gratuite dans le respect de l'anonymat.

Permanence :
3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h
Contact : 09 75 38 81 13

MISSION EMPLOI INSERTION :

Dispositif d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Permanences :
Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Contact : 01 60 56 48 40



ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est l'affaire de tous ! La municipalité s'emploie au quotidien dans la construction d'une ville chaque jour mieux adaptée. L'accessibilité et la fluidité des déplacements sont au cœur des enjeux écologiques et solidaires, les piliers de la cohésion de notre communauté.

Il y a quelques mois, une balade citadine avait été organisée par la Mairie et avait reçu le soutien et la participation de l'association des Paralysés de France. Une vingtaine de participants s'était donnée rendez-vous sur le haut de l'avenue de Fontainebleau ; certaines personnes porteuses d'un handicap, d'autres valides mais qui ont joué le jeu et se sont glissées dans des fauteuils roulants.

Cette balade avait permis de constater les améliorations et le travail opérés depuis plus de 4 ans.

Pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des parents avec leur poussette, des jeunes enfants, de nombreux travaux ont contribué à donner un visage plus accueillant à notre ville.

Impossible de rendre compte de toutes les réalisations qui ont vu le jour ces dernières années sur la voirie communale ; de la réfection des abords de la rue Olivier à Ponthierry à ceux de la Fondation Poidatz à Saint-Fargeau, en passant par les accès au marché, les ouvrages menés à bien sont nombreux. Vous les découvrirez vous-même lors de vos balades et déplacements ! Vous aurez certainement remarqué les mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la Bibliothèque, de la piscine municipale ou encore de l'Hôtel de Ville.

Les infrastructures qui font actuellement l'objet de réaménagements bénéficieront également des dernières avancées dans le domaine de l'accessibilité, qu'il s'agisse du parc Sachot, du bois de Champagne ou du COSEC pour ne citer qu'eux.

Page de gauche :

- 1-La balade citadine organisée par la mairie en collaboration avec l'association des Paralysés de France
- 2-L'Hôtel de Ville mis en conformité PMR et visité par les enfants de la Fondation Ellen Poidatz.
- 3-Le nouvel accès à la piscine municipale
- 4-Réaménagements de voirie sur l'avenue de Fontainebleau

Page de droite :

- 1-Les seniors au pied du célèbre beffroi de Bruges
- 2-Les "Heures Claires", une résidence dynamique et aménagée pour tous
- 3-Les seniors au Manoir de la Canche, le 27 mars dernier
- 4- Traditionnel "Thé dansant" - Second rendez-vous de l'année 2019



SENIORS



**Les seniors
dans les
différentes activités
proposées tout au
long de l'année**



La population de notre commune est relativement jeune mais les seniors, âgés de 60 ans et plus, en représentent tout de même près de 20 %. Nos seniors sont friands d'activités sportives et culturelles. Saint-Fargeau-Ponthierry leur offre ainsi un cadre d'expression dynamique et en perpétuel renouvellement. Avec l'âge apparaissent cependant de nouvelles difficultés, pour certains les déplacements sont plus compliqués à envisager, les soins doivent être adaptés. La commune s'efforce de mettre en place un cadre de vie attrayant afin de leur permettre de jouir d'une retraite bien méritée.

• La résidence « Les Heures Claires » :

La résidence les « Heures Claires » est une structure municipale d'hébergement pour les personnes retraitées de plus de 60 ans, autonomes, vivant seules ou en couple. La résidence compte 85 appartements dont plusieurs logements aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Dans cette résidence, un service en salle de restauration est proposé. La résidence dispose également d'un petit jardin arboré, d'un terrain de pétanque d'une bibliothèque et d'une salle de billard. Le local des « Petites Mains » permet la pratique d'activités manuelles (le tricot notamment) tout au long de l'année. Les produits fabriqués sont ainsi vendus une fois par an au profit d'une association choisie par les résidents, le plus souvent en lien avec l'enfance.

• Une myriade d'activités pour les seniors :

Les Seniors Féréopontains ont un calendrier d'animations sportives et culturelles chargé ! Traditionnellement la saison s'ouvre par les Thés Dansants organisés par la mairie. Cette année, deux manifestations ont été nécessaires pour accueillir tout le monde, les demandes sont nombreuses pour assister aux spectacles. Plusieurs ateliers artistiques sont proposés aux Seniors tout au long de l'année, souvent à l'espace les 26 couleurs, ils sont toujours l'occasion de rencontres enrichissantes. Une semaine de mobilisation des équipements sportifs a lieu annuellement pour permettre aux seniors de découvrir diverses activités sportives, cette année la Semaine Sport Santé se tiendra en juin. Les voyages organisés par la Mairie, dont le dernier en date qui a porté nos seniors dans les Hauts-de-France et jusqu'en Belgique, sont également un point d'orgue annuel. Nos seniors sont également conviés à participer à toutes les activités municipales : Semaine Bleue, Semaine sport Senior, Seinvestivale, les fêtes de l'été... Vous trouverez un calendrier de toutes les manifestations dans notre Magazine et sur le site de la ville.

• APMAD :

L'Association pour le Maintien des Personnes Agées à Domicile est très active sur le territoire féréopontain. Son but est d'aider les personnes qui le souhaitent à continuer de vivre dans leur propre domicile. Un large éventail de services est à leur disposition. Depuis l'année dernière, la télémedecine et les téléconsultations ont été mises en place : elles permettent aux personnes âgées, bénéficiaires de l'APMAD, de consulter un médecin sans se déplacer. Une infirmière réalise l'auscultation mais c'est bien le médecin, depuis son bureau qui écoute le stéthoscope et analyse en direct, via internet, les données transmises par les différents appareils médicaux. Une innovation très utile et performante au service des personnes dépendantes.

• Services de soins et d'aide à la mobilité :

De nombreux services pour faciliter la vie des seniors sont disponibles dans notre ville. Un exemple : une fois par mois, un minibus permet à ceux qui le souhaitent d'aller au centre commercial Carrefour à Villiers en Bière. Aller et retour dans l'après-midi. Vous avez pu découvrir dans les pages précédentes les actions de santé et de prévention menées par le Centre Municipal de Santé en direction des seniors, les actions de la MSAP et du CCAS, ainsi que les dernières avancées municipales en termes d'accessibilité.

Les seniors Féréopontains sont très dynamiques, toujours partants pour participer, aider, créer et enrichir la vie culturelle locale. Ils jouent un rôle prépondérant dans la cohésion de notre communauté et c'est un juste retour des choses que de leur offrir le cadre de vie qu'ils méritent.

Un très beau projet se concrétisera au début de l'année prochaine : la Maison Intergénérationnelle, elle comprendra 80 appartements aux normes PMR. Située avenue Beaufile, elle accueillera 60 seniors et 20 jeunes couples.

SOLIDARITÉS NOUVELLES

LA FA MI SOL



De nouveaux locaux :

L'épicerie solidaire de Saint-Fargeau-Ponthierry a fait son entrée au sein de la nouvelle « Maison des Solidarités » de Saint-Fargeau-Ponthierry. L'association La Fa Mi Sol a en effet emménagé dans ses nouveaux locaux le mardi 19 février, une chance pour elle puisque la superficie des locaux a ainsi triplé, passant de 100 à 300m².

Ce nouveau lieu d'activité offre aux bénévoles et aux bénéficiaires un lieu plus agréable et lumineux, mieux adapté aux besoins de chacun. Ce sont les services techniques municipaux qui ont remis en état l'intérieur du bâtiment. Un travail collaboratif entre la municipalité et l'association afin de répondre au mieux aux attentes de tous. Hormis l'épicerie et sa réserve, la structure dispose dorénavant de bureaux permettant de recevoir les bénéficiaires, un espace jeu pour les enfants, un espace détente et différentes salles dont certaines sont en fin de rénovation et de mise aux normes d'accessibilité.

Un large bassin de solidarité :

L'association solidaire vient en aide à 80 familles, soit environ 200 personnes qui peuvent accéder ainsi à des produits alimentaires de première nécessité. Installée sur la commune, l'épicerie solidaire vient pourtant en aide à des familles issues des territoires avoisinants, ainsi l'épicerie a développé de multiples ententes avec les Maisons de Solidarités des villes de Melun et Fontainebleau, les structures sociales de Seine-Port et Boissise-la-Bertrand recommandent également l'association aux plus démunis et nécessiteux.

Des partenaires nombreux et divers :

Le marché de Rungis fait parvenir à l'association une grande variété de fruits et de légumes. Les autres produits sont issus de partenariats avec différents acteurs, tels que la Banque alimentaire d'Ile-de-France. Le supermarché Auchan de la ville leur donne également des fromages, de la charcuterie et des plats préparés. La mairie donne aussi à La Fa Mi Sol des places de cinéma gratuites à l'Espace Culturel Les 26 Couleurs et des entrées gratuites à la piscine de la ville. Enfin, les dons de particuliers sont une ressource non-négligeable pour l'épicerie, pensez à eux de temps en temps.

De nouveaux projets de développement :

Les nouveaux locaux vont permettre à l'épicerie solidaire d'accueillir d'autres associations partenaires, des projets collaboratifs sont envisagés dans le domaine de l'éducation, du soutien scolaire et de l'alphabétisation. Un espace entièrement dédié à la lecture et à des rencontres littéraires et culturelles devrait également voir le jour. Une chose est certaine, la cinquantaine de bénévoles qui portent l'association sont motivés et leur nouveau lieu d'expression les encourage à poursuivre leur action solidaire. L'équipe s'est fixée de nouveaux objectifs pour 2019, comme d'ouvrir l'épicerie aux seniors de plus de 60 ans qui ont de petites retraites et qui ne s'en sortent pas financièrement. Lancement prévu au second semestre de cette année.

La Fa Mi Sol, 50, avenue Albert Beaufils à Saint-Fargeau-Ponthierry. Ouverture le mardi de 14 heures à 17 heures, le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 heures. Tél. 01.60.69.40.14.



Le Noël des enfants préparé en collaboration avec l'association La Fa Mi Sol.

INTERVIEW

Françoise LABBÉ



« La municipalité a souhaité étendre le pôle médical autour du CMS, elle nous a donc proposé de déménager et de nous installer dans les anciens locaux de la perception afin de créer un nouveau « pôle de solidarité ». La Mairie a réhabilité les locaux et réalisé l'ensemble des travaux, les services techniques de la Mairie ont effectué un excellent travail, nous sommes très satisfaits. Nos locaux ont triplé de taille et notre emplacement est plus central, nous sommes ainsi plus accessibles pour nos bénéficiaires. Ils nous permettent également d'envisager de nouveaux partenariats ; nous voulons mener à bien un projet éducatif centré sur l'alphabétisation, développer un partenariat avec une association qui vient en aide aux femmes victimes de violences. Notre nouvel emplacement nous permet de mutualiser nos forces et nos moyens avec d'autres associations, de plus nous avons pu aussi diversifier nos activités : aujourd'hui nous proposons à nos bénéficiaires des services de coiffure, d'esthétique, des massages et aussi l'achat de vêtements neufs. »



... ET DYNAMIQUES

DI NOU TOU !

De très nombreux enfants en situation de handicap mental, notamment d'autisme, sont actuellement sans prise en charge à temps plein, voire sans aucune solution d'accueil.

Un projet d'accueil innovant a vu le jour à Saint-Fargeau-Ponthierry pour ces enfants : une Maison d'Assistants Maternelles spécialisée et gérée par 4 professionnelles du secteur médico-social opère depuis un peu plus de deux ans sur le territoire communal.

La Maison de Gabby propose un accueil à temps plein ou à temps partiel. Son objectif est le développement des compétences et des autonomies individuelles ou collectives de l'enfant, ceci en élaborant un projet d'intégration social individuel pour une inclusion de qualité. Un très beau projet que nous sommes tous fiers de voir grandir sur notre commune.



693, Rue Alfred Darroux,
77310
Saint-Fargeau-Ponthierry
06 63 71 51 46



8, Rue des Carouges
77000 Vaux-le-Pénil
06 43 03 44 28



APARTTED

Créée en 2017, l'association ApartTED est à destination des parents et de leurs enfants atteints du Trouble Spectre Autiste (TSA).

L'association mène des actions sur le territoire de Seine et Marne, en représentant et en défendant les droits des personnes avec autisme. Elle accompagne leur prise en charge thérapeutique mais aussi leur inclusion éducative et socio-professionnelle.

Sur Saint-Fargeau-Ponthierry, à l'initiative de la Mairie plusieurs appartements adaptés sont ainsi mis à disposition de l'association. L'objectif est de les faire accéder à la location indépendante. L'association ApartTED développe un large éventail d'activités afin de répondre à l'ensemble des besoins de ces enfants et jeunes adultes.

MA COMMUNE, MA SANTÉ

Ces dernières années, les dépenses de santé, dont les tarifs des mutuelles, sont en augmentation constante.

Face à ce problème, la municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry propose une solution : mutualiser les adhésions pour réduire le coût et rendre ainsi la mutuelle plus accessible. Une offre qui s'adresse à la fois aux habitants de la commune et aux plus de 350 employés municipaux qui le souhaitent, a ainsi été mise en place.

La commune a eu recours à l'association Actiom afin de proposer, selon les profils et les besoins des personnes, des offres de prise en charge à faible coût. Pour les seniors, elles permettent par exemple une économie de 60 € par mois. « Ma commune, ma santé » redonne du pouvoir d'achat aux personnes qui en ont besoin et une vraie possibilité de se soigner.



Hôtel de ville
185, avenue de fontainebleau
77 310
Saint-Fargeau-Ponthierry
01 60 65 20 20



4 rue Isidore Leroy
Saint-Fargeau-Ponthierry
lahaltesdespetits
@fondationpoidatz.com



LA HALTE DES PETITS

Un partenariat public-privé, engageant la municipalité, les promoteurs de Kauffman and Braud et la Fondation Poidatz a permis la création de la micro-crèche de la Halte des Petits.

L'établissement est idéalement situé, face à la gare et compte vingt berceaux dont un tiers est réservé à des enfants en situation de handicap.

Cette très belle initiative solidaire s'est concrétisée le 29 mars dernier par l'inauguration de la micro-crèche par Michel Watier, directeur général de la Fondation, et Monsieur le Maire.

CENTENAIRE DE LA FONDATION ELLEN POIDATZ

Entretien avec Michel WATIER

Le 25 janvier 2019, Michel Watier, directeur général de la Fondation Poidatz depuis plus de vingt ans, recevait des mains de Monsieur le Maire, la médaille d'Honneur de la ville. Un symbole lourd de sens, révélateur d'une histoire centenaire mais toujours aussi vivante et qui se déroule sous nos yeux de contemporains reconnaissants.

Lorsqu'il nous ouvre les portes de la Fondation, Michel Watier le fait avec un sourire bienveillant et un regard dans lequel perce une animation prodigue. Volontiers il revient sur le siècle d'œuvres et de réalisations édifiées par Ellen Poidatz et ses successeurs.

« On l'appelait Maman Ellen. Pas seulement les enfants auxquels elle dédia la fortune de ses parents décédés en 1916, non, tous les habitants de Saint-Fargeau lui accordaient ce titre affectueux. » Un titre bien mérité pour cette femme qui s'engagea comme infirmière durant la Grande Guerre et qui à son retour fonda la « Colonie de Saint-Fargeau » pour accompagner les enfants malades, atteints de poliomyélite. Et Michel Watier de nous conter les premiers accomplissements de la Grande Dame : « elle sut agréger autour d'elle les forces vives de la société locale et nationale, en témoigne la présence du maire de Saint-Fargeau, Maurice Leroy, du Ministre de l'Hygiène, du préfet de Seine et Marne et les quelques 2 000 francs accordés par l'Académie Française lors la kermesse du 12 juillet 1925, date de l'inauguration officielle de la Colonie. »

Il nous livre même quelques précieux secrets : « Je suis persuadé que la longévité exceptionnelle de la Fondation tient à la vision novatrice d'Ellen Poidatz, elle qui renouvela totalement la conception de la prise en charge des personnes handicapées. En effet elle fut une pionnière, une des premières à envisager l'association des soins et de l'éducation, une des premières à donner toute leur place à ces personnes dans la société. Les enfants de la Colonie ont bénéficié de toutes les innovations scientifiques et médicales de l'époque, étonnamment ce sont même les enfants du village qui venaient à la Colonie car c'est elle qui fit venir la première institutrice dans le petit bourg de l'époque. »



"Notre ville, Hors série"

Hôtel de ville - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Tél. : 01 60 65 20 20 - Fax : 01 60 65 20 43
Directeur de publication : Jérôme Guyard
Composition, rédaction, photos : service communication
Impression : Riccobono - Tremblay-en-France
Tirage : 7000 exemplaires



Remise de la Médaille d'Honneur à M. Michel Watier
le 25 janvier 2019



Inauguration de la micro-crèche "la Halte des petits"
le 29 mars 2019

De cet esprit novateur, Michel Watier en est l'héritier : « La fondation est porteuse d'une histoire, nous l'appelons le testament d'Ellen Poidatz, indubitablement nous en sommes les dépositaires. Si la Fondation perdure c'est parce qu'elle continue d'innover et de développer des projets pour l'avenir. »

Michel Watier nous emporte dans un récit limpide, retraçant les contours mouvants de la Fondation, de ses débuts modestes jusqu'à sa situation actuelle ; du petit nombre de lits dont disposait Ellen Poidatz jusqu'aux structures contemporaines qui permettent à plus de 1900 enfants et 300 adultes de bénéficier aujourd'hui de soins et de l'accompagnement offert par la Fondation. La « Colonie » a prospéré, pour aujourd'hui faire vivre 29 établissements localisés dans toute l'Ile-de-France.

Le dernier en date : « La Halte des Petits » inaugurée le 29 mars dernier à Saint-Fargeau-Ponthierry (voir page 11). Un autre symbole car l'histoire de la Fondation et de la ville se confondent : « Il existe une relation intime et fusionnelle entre la Fondation et le territoire de Saint-Fargeau, nous n'imaginons pas un instant le Centre de Rééducation Fonctionnelle de la Fondation ailleurs qu'à Saint-Fargeau, certes les liens avec la ville ont fluctué au cours de l'histoire, parfois exceptionnellement ténus, parfois plus distendus, mais aujourd'hui je suis très content que les liens perdurent et se raffermissent, que les enfants de la Fondation puissent accéder aux crèches et écoles municipales par exemple, que de nouvelles réalisations voient le jour comme la Halte des Petits ».

Ellen Poidatz a créé de ses mains un nouvel élan de fraternité, elle a bâti des solidarités nouvelles qui lui ont survécu et que nous, Féréopontains, portons en héritage. Aujourd'hui Michel Watier se dit : « prêt à affronter l'avenir ». En effet, la Fondation repose sur des bases solides, devenue la plus grande institution du domaine « santé et handicap » du département, elle peut déployer devant elle un regard quiet. Nous lui souhaitons évidemment le meilleur, elle qui donne à Saint-Fargeau-Ponthierry une âme sereine et vertueuse, qui continue de nous faire redécouvrir ce testament d'Ellen Poidatz qui est aussi le nôtre.

